

Du "jury" O-F au comité "pipo"

Date : 8 août 2013

Connaissez vous la [composition du « jury » réuni par le quotidien Ouest-France](#) au début 2012, pour lancer le sondage portant sur 10 des 495 propositions de ses lecteurs internautes, auquel 8.954 d'entre eux ont bien voulu répondre ?

Il y avait 8 membres :

- **Pascal Aumasson**, *directeur du musée de Bretagne (ndlr : à l'époque)*
- **Roger Besnard**, *(Roger Le Contou) conteur gallo*
- **Jacques Delanoë**, *conseiller en communication*
- **Josiane Ermel**, *directrice du Comité départemental du tourisme*
- **Marie-Odile Gatel**, *responsable de la promotion d'Ouest-France en Ille-et-Vilaine*
- **Jean-François Guérin**, *conseiller général du canton de Redon*
- **Jean Huchet**, *journaliste, attaché à la rédaction en chef d'Ouest-France, spécialiste des noms de lieux, auteur de la chronique « Un lieu, un nom » dans Dimanche Ouest-France*
- **Glenn Jegou**, *directeur de Skeudenn bro Roazhon*

C'est très intéressant de comparer la composition de ce « jury » avec la composition du comité dit d' « experts », cooptés par Jacques Delanoë agissant en qualité de publicitaire appointé par le Conseil Général... « président » le 25 mai 2013 l'intense réflexion d'une instance devenue en fin de course le « comité du gentilé » pour préparer le travail des élus.

Dans ce comité, que je me sens obligé d'appeler le comité « pipo » puisqu'il est manifestement beaucoup plus proche des "peuples locaux" qu'il ne l'est des principaux intéressés, il y avait 12 membres que Jacques Delanoë avait officiellement mission « d'encadrer » :

- **Fred Cavaye**, *cinéaste*
- **Joël Cheritel**, *président de l'Union des Entreprises d'Ille-et-Vilaine*
- **Romain Danze**, *capitaine des « Rouge et Noir »*
- **Josiane Ermel**, *directrice du comité du tourisme Haute Bretagne*
- **Servane Escoffier**, *navigatrice*
- **Julie Fouquet**, *MRJC 35 (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne)*
- **Loïc Fremont**, *directeur des théâtres de Saint-Malo et de l'association « Si tous les ports du monde »*
- **Jean Huchet**, *ancien journaliste à Ouest-France*
- **Béatrice Macé**, *directrice des TransMusicales*
- **Jean Ollivro**, *géographe*
- **Olivier Roellinger**, *chef cuisinier*
- **Riad Sattouf**, *auteur de bande dessinée et cinéaste*

Ils auraient été choisis sur des critères de « compétence », de « représentativité » et de « notoriété », mais j'avoue qu'en ce qui me concerne, je perçois mieux leur docilité que leur légitimité.

Il est évident que concrètement, on a prorogé **2 incontournables**, mais après ?...

Il y a plusieurs choses que j'aimerais bien connaître :

- l'improbable compte-rendu des échanges, qui auraient été passionnants ou/et passionnés
- les conditions dans lesquelles a été introduit dans le débat l'appellation « Bretillien(ne) »
- l'exact « statut » du « président » pour savoir s'il a lui-même participé ou non au vote.